

# et le combat des 4 Fantastiques

## 1- TROPHÉE DU PUBLIC LA PROVENCE

### Sourire à la Vie contre le cancer des enfants



Enfants et bénévoles entourés de Laurence Lemarchal, P. Dessi, Y. Berland (AMU), M. Auburtin et O. Mazerolle (La Provence).

Sur dix initiatives menées cette année dans notre région et sélectionnées par la rédaction de *La Provence*, l'Association Sourire à la Vie a été plébiscitée par nos lecteurs et internautes (3 773 voix contre 660 pour les Ateliers bien vivre ma grossesse à l'Hôpital de Martigues et 414 pour Sidéral Time's Club, respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>).

Cette association, née il y a huit ans, a fait des enfants atteints de cancer en cours de traitement, en rémission ou en soins palliatifs, sa priorité. Depuis, Frédéric Sotteau, le fondateur, et le Dr Jean-Claude Genetet, son président, onco-hématologue à l'hôpital de la Timone, leur ont proposé de relever des défis ou de réaliser leurs rêves : traversées de la Méditerranée à bord d'un catamaran, expéditions avec des chiens de traîneau dans le Grand Nord canadien ou encore création de spectacles. En septembre der-

nier, l'association s'est dotée d'un nouveau port d'attache : "le Phare des Sourires". Situé à l'Estaque, en bord de mer à Marseille, le centre est un vrai lieu d'accueil des enfants tout au long de l'année. Parrainé par le slameur Grand Corps Malade (*lire ci-contre*), "Le Phare des Sourires" offre la possibilité aux enfants malades de disposer d'un lieu commun où se déroulent de nombreuses activités adaptées à leur fragilité : salle multi-activités équipée pour la danse, la préparation physique et de nombreux autres loisirs.

Un atelier artistique permet également aux enfants de s'exprimer dans différents domaines comme le dessin, la musique ou le chant. Hier soir, les enfants étaient à l'honneur à la Timone. Et c'est avec une forte dose d'émotion qu'ils ont remercié ceux qui ont cru en eux.

F.C.

## Grand Corps Malade : au nom des petits Provençaux

Grand Corps Malade, alias Fabien Marsaud, ne pouvait être sur la scène du grand amphi de la faculté de médecine de Marseille hier soir. Mais ce n'est pas l'envie qui lui manquait ! En pleine promo de son quatrième album "Funambule", il rentrait au même moment de Québec. Joint au téléphone, il a appris avec un immense bonheur la nouvelle : "Sourire à la vie", l'association qu'il parraine depuis deux ans, venait de recevoir le trophée du public. "C'est un honneur. Je suis très content pour eux. Les enfants, et l'équipe qui travaille avec eux, méritent énormément ce trophée. Ils ne sont pas acteurs de leur maladie. Bien au contraire, ils arrivent à soulever des montagnes. C'est une véritable leçon de vie."

C'est aussi cette joie de vivre qui l'a poussé à accepter ce rôle de parrain. "Je suis très sollicité, comme beaucoup. J'ai parrainé d'autres projets mais je ne voulais pas me lancer comme ça. Il ne suffit pas de mettre son nom en haut d'une affiche. Il faut qu'un parrainage ait du sens. Quand Quentin, le préparateur physique, m'a parlé de ces gamins atteints d'une grave maladie, qui dansaient sur mes textes, j'ai été particulièrement touché. J'ai souhaité les rencontrer et voir par moi-même le travail effectué. J'ai passé un super après-midi à travailler avec eux. Ils connaissent presque tout de moi. J'ai été séduit par l'énergie des enfants. Ce jour-là, j'ai eu du mal à les quitter. J'ai eu envie de revenir pour poursuivre cet atelier slam et créer de beaux projets avec eux."

Des projets, il y en a eu, comme ce spectacle joué à Aix, Toulon puis Paris. "J'ai pu obtenir le théâtre du Rond-Point sur les Champs-Élysées pour y jouer le spectacle et faire monter 30 gamins pendant quatre jours à Paris. J'étais sur scène avec eux. C'est un moment inoubliable." D'ailleurs, il compte remettre ça. "On est déjà en train de penser au prochain. On ressent déjà le trac. C'est inouï le bénéfice que cela peut avoir sur eux. Ils oublient un temps leur quotidien. C'est important, je sais de quoi je parle. J'ai vécu à l'hosto pendant un an. J'aime leur combat."

À l'image de Nolwenn Hedde. Son coup de cœur. "Elle chante très bien, dit-il avec une intense émotion dans la voix. Après quatre rechutes, son pronostic était très pessimiste. Aujourd'hui, elle est en rémission et bosse à l'association. C'est une belle victoire."

Fabien Marsaud lui a fait le plus beau des cadeaux. Dans son album collector, il slame *Dans les vagues*

avec elle.

"J'ai connu les pics de douleur ; Les grandes chambres à l'absence de couleur ; Les progrès, les rechutes, les débuts d'guérison ; L'espoir à contre-jour et le manque d'horizon ; Contre vents et marées ; J'ai gagné le droit de vieillir ; Et celui d'espérer..." dit la chanson. Des paroles autobiographiques et un parrain qui clame l'espoir.

Florence COTTIN

## 2- PRIX SPÉCIAL DU JURY

### Camille Bosshardt et les femmes fantômes



Camille Bosshardt félicitée par le Dr Christine Bara (AP-HM) et Jean-Marc Rouquerol (Banque Populaire Provençale et Corse).

La vie de Wessani, femme burkinabé, déroule sur l'écran. Atteinte de fistule obstétricale, elle est incontinente. En Afrique, des dizaines de milliers de femmes, comme elle, souffrent de cette pathologie qui fait suite à un accouchement difficile où l'enfant ne survit pas.

Dans un documentaire, Camille Bosshardt, journaliste à LCM, retrace sans tabous la vie de ces femmes "rejetées par leur mari et famille" notamment parce qu'elles sentent mauvais, et leur parcours "pour retrouver leur dignité". Elle a suivi l'Espoir Femme Enfant Burkina Faso en Afrique. Depuis 2009, l'association composée d'une vingtaine de médecins et infirmières marseillais se rend 4 à 5 fois par an à Boromo pour soigner ces "femmes devenues fantômes", comme l'explique le

Pr Gilles Karsenty, spécialisé en chirurgie urologique à la Conception. "La fistule obstétricale est une lésion entre la vessie (ou le rectum) et le vagin. Ce trou conduit à une incontinence d'urine permanente parfois associée à une incontinence de selles. C'est considéré comme une maladie honteuse. Ce trou survient à cause d'un accouchement qui se passe mal." Avec le Dr Olivier Paul, président de l'association, et Jean-Pierre Franquebalme, gynécologue obstétricien, il opère ces femmes et leur redonne une vie "presque normale".

"Au début, elles avaient honte de venir. Ce n'est plus le cas. La dernière fois, 20 femmes nous attendaient." Hier soir, alors que Camille Bosshardt recevait son prix à la Timone, l'équipe de Gilles Karsenty opérait encore au Burkina... F.C.

## 3- TROPHÉE MÉDIAS ET SANTÉ

### Accident vasculaire cérébral : allô le 15 !

Chaque année dans l'Hexagone, 155 000 personnes sont victimes d'un accident vasculaire cérébral (AVC) et 33 000 en meurent. Une malade grave qui ne concerne pas seulement les seniors. Un quart des personnes touchées ont moins de 65 ans, dont 15% en dessous de 50 ans. L'AVC, c'est aussi la première cause de handicap chez l'adulte et environ 500 000 personnes souffrent au quotidien de séquelles. Les spécialistes ne cessent de rappeler que plus l'AVC est pris en charge tôt, mieux il peut être traité. "Chaque minute de perdue, c'est deux millions de neurones détruits !" Mais voilà, aujourd'hui, seule 1 personne sur 10 déclare connaître précisément les symptômes de l'AVC.

Alors, pour sensibiliser la population à l'accident vasculaire cérébral et à l'urgence d'appeler les secours dès l'apparition de l'un des symptômes, l'association de patients France AVC et la Société française NeuroVasculaire, soutenues par Bayer Healthcare, ont lancé une campagne d'information à travers une série de clips musicaux téléchargeables sur son site. Promus par Éric Figaroli, ils ont décroché le Trophée Médias et Santé.

"AVC, VITE le 15", VITE Comme Visage paralysé, Inertie d'un membre, Trouble de la parole, En urgence appelle le 15.

Alors, si vous êtes témoin et que vous avez un doute, n'hésitez jamais à appeler le 15.

F.C.



Éric Figaroli a été récompensé par Philippe Michard (Institut Paoli-Calmettes), Bruno Le Dref (France 3) et le Pr Patrick Villani.

## 4- TROPHÉE INNOVATION MÉDICALE

### Stéphane Burtey traque les toxines et les caillots



Jean-Yves Mairé (AstraZeneca) et Erick Cala (France Bleu Provence) ont distingué le Pr Burtey, en présence du Pr Coulanges.

L'insuffisance rénale chronique (IRC) est une maladie fréquente, comme l'explique le professeur Stéphane Burtey, néphrologue au CHU de la Conception et lauréat de ce Trophée 2013 de la recherche et de l'innovation médicale. "Cette pathologie touche environ 5% des Français."

Le premier traitement de cette affection, lorsqu'elle est diagnostiquée, est la dialyse. L'IRC est une intoxication du rein. "Ce dernier perd ses fonctions normales et entraîne chez les patients une augmentation des risques cardiovasculaires. Le risque de mortalité peut être alors multiplié par 10 voire 100 en fonction de l'âge."

L'équipe de recherche du Pr Burtey s'est intéressée à cette problématique et notamment à

l'impact de certaines toxines produites par le tube digestif sur les cellules endothéliales qui tapissent les vaisseaux sanguins. "On a mis en lumière que ces toxines seraient à l'origine des caillots de sang. On a comparé ce phénomène à une intoxication à la dioxine que l'on trouve notamment dans notre environnement avec les fumées des incinérateurs ou chez les fumeurs également. Nos résultats ont montré que l'insuffisance rénale chronique avait les mêmes effets. Cette découverte offre une vision nouvelle de l'IRC et nous ouvre une piste thérapeutique intéressante qu'il faudra confirmer."

Ces résultats ont déjà été salués et récompensés avec le prix de la Société de Néphrologie en 2013.

F.C.